

Alerte rouge :

le gouvernement envisage le transfert des « personnels de l'orientation » aux régions !

Syndicat National
Force Ouvrière
des Lycées et Collèges

Communiqué
du 17/01/2018

Lundi 15 janvier, l'ARF (association des présidents de régions de France) a été reçue par le premier ministre, Edouard Philippe et le ministre de l'Éducation nationale sur la question de l'apprentissage sur lequel elle veut garder la main. Elle avait décidé de ne plus participer aux discussions en cours le 21 décembre 2017.

Le site de l'Association des Régions de France indique que « *Le Premier ministre et le ministre de l'Éducation nationale ont donné leur accord pour que l'orientation puisse être confiée aux Régions, avec le choix laissé au personnel concerné de rejoindre ou non les services de la Région.* »

Les discussions devraient reprendre début février pour « *pour préciser les différents points* » abordés.

Donnant-donnant pour le gouvernement et perdant-perdant pour les personnels

Toujours dans le souci de « *réduire la facture* » et de « *trouver des pistes d'économie* », le gouvernement laisse l'apprentissage aux régions. Bénéfice pour les régions : 1,6 milliards d'€. Les COP font partie de la transaction !

C'est une vieille lune des gouvernements successifs : rappelons nous qu'en 2003, ils voulaient déjà basculer les COP, DCIO et CIO, en même temps que les personnels techniques ouvriers et de service des établissements scolaires du second degré aux collectivités territoriales. La mobilisation unitaire des personnels d'orientation avait permis de faire échec à ce transfert. Nouvelle tentative en 2012-2013, repoussée elle aussi.

Et pour les personnels à qui on a fait miroiter une nouvelle carrière, en fusionnant les corps du premier degré et du second, pour qu'ils deviennent Psy-EN pour soi-disant les préserver, c'est bien du perdant-perdant : des indemnités très faibles, pas de garanties pour un déroulement de carrière sur trois grades, pas de ratio leur permettant de passer en nombre à la hors classe. Et aujourd'hui on voudrait faire basculer les « volontaires » aux régions !

Certes, il y a des signes avant-coureurs : la mise en place dès cette année de deux professeurs principaux pour préparer l'orientation dans le cadre de la contre-réforme du « plan étudiants » en lieu et place des spécialistes que sont les COP, la baisse de 24% du nombre de postes offerts au concours externe, la poursuite de la fermeture des CIO.

Le ministre Blanquer, communicateur quotidien n'a pas infirmé les propos officiels de l'ARF

Le SNFOLC s'adresse au ministre pour lui demander le maintien des Psy-EN EDO dans l'Éducation nationale avec leur statut, leurs droits. Un nouveau corps que FO a refusé de valider ne peut pas être en plus l'occasion de s'en débarrasser.